



Se former pour rester performant

CALENDRIER FORMATIONS 2015
PÉDICURES PODOLOGUES

pedicure-podologue.orionsante.fr | contact@pp.orionsante.fr | 04 99 133 500



Ce calendrier est téléchargeable sur notre site internet



RESTEZ CONNECTÉS !

SE FORMER, S'INFORMER, ÉCHANGER : une attitude qui contribue fortement à l'épanouissement professionnel et personnel de chacun.

Soyez les premiers informés de notre participation aux rencontres et événements dédiés aux pédicures-podologues (salons, forums, conférences…), à l'organisation de nos congrès et aux dernières informations utiles à votre profession.



ACTUALITÉS, DOSSIERS, FICHES PRATIQUES…

Retrouvez toutes vos infos sur notre site internet :



DES REMARQUES, DES SUGGESTIONS, DES ENVIES ?

Exprimez-vous : ce site est le vôtre !



contact@pp.orionsante.fr

SOMMAIRE

Se former pour rester performant

FORMATIONS PRÉSENTIELLES

Calendrier des Formations 2015 Pédicures-Podologues

Orion Santé
BP 70063 - 34873 Lattes Cedex
Tél. 04 99 133 500 - Fax 04 67 06 93 94
pedicure-podologue.orionsante.fr
contact@pp.orionsante.fr

Directeur de la publication : William Livingston
Rédaction : Stéphane Coquin, Sophie Perez
Maquette : Blandine Irles
Photos : Service communication Orion Santé
Imprimeur : IMP'ACT, Saint Gély du Fesc (34)
Tirage : 13 000 exemplaires

2015 : L'ANNÉE DES **"PREMIÈRES"** !



C'est en 2014 que nous avons renoué avec vous. Une année particulièrement riche en enseignement. Nos échanges avec les pédicures-podologues ont été extrêmement productifs, et les réactions des stagiaires nous enthousiasment, puisque vous nous confiez votre satisfaction. Autre motif qui nous met en joie : notre équipe de formateurs. Cinq pédicures-podologues qui travaillent en symbiose avec notre pôle pédagogique. Au point d'avoir adopté notre savoir-faire comme notre état d'esprit.

Vous aurez peut-être la chance de les rencontrer, puisqu'Orion Santé vous donne rendez-vous au "19ème Salon de Podologie" qui se tient les 13 et 14 mars prochains, au Parc floral de Paris, en bordure du bois de Vincennes. Ce sera l'occasion de nous voir, de nous parler et d'échanger. De mieux nous connaître, donc. Et de pouvoir ainsi mieux appréhender vos besoins comme vos attentes.

Nous en profiterons pour vous présenter l'ensemble de nos activités. Ainsi, outre les quatre thèmes de "formation présentielle" que nous vous proposons en 2015 (et dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes), Orion Santé organisera le premier congrès de son histoire dédié à votre profession. Son intitulé ? "Pédicure-Podologue : un acteur majeur de la qualité de vie de la personne âgée". Il se tiendra à Lyon, les 9 et 10 octobre prochains. Nous vous en reparlerons très vite…

Une autre "première" marquera l'année 2015, puisque nos chefs de projet e-learning travaillent d'arrache-pied (sans mauvais jeu de mots…) sur des programmes de formation à distance. Une nouvelle méthode qui sera disponible au cours du second semestre. Vous pourrez alors vous former depuis votre ordinateur, où et quand vous le souhaitez, selon vos disponibilités et vos envies.

Le DPC, vous le savez, est une obligation annuelle. Et cette "obligation" n'a rien d'une contrainte. C'est même tout l'inverse ! Mettre un pied dans la formation, c'est enrichir sa culture professionnelle. C'est être au fait de sa pratique comme des nouvelles technologies. C'est entrer de plain-pied dans une dynamique et au final, ce n'est rien moins que d'être pleinement acteur de sa vie.

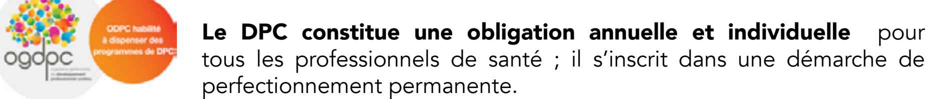
Excellentes formations à toutes et à tous !

William Livingston
Directeur Orion Santé

LE DPC
MODE D'EMPLOI

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU A LIEU EN 3 ÉTAPES :

1. Analyse des besoins et évaluation des connaissances avant la formation
2. Acquisition ou approfondissement de connaissances ou de compétences
3. Evaluation post-formation



Le DPC constitue une obligation annuelle et individuelle pour tous les professionnels de santé ; il s'inscrit dans une démarche de perfectionnement permanente.
Les ordres professionnels, ainsi que les Agences Régionales de Santé, sont chargés de contrôler, tous les cinq ans, que cette obligation a bien été effectuée. En cas de non-respect, un programme personnalisé sera proposé au professionnel. L'insuffisance professionnelle pourra venir sanctionner la non-participation à ce programme.

MÉTHODES DE DPC

Tout programme de formation DPC doit être construit sur au moins une des méthodes validées par la Haute Autorité de Santé. **Orion Santé en propose deux… bientôt trois** : les formations présentielles, les congrès et, à partir du second semestre 2015, le e-Learning, pour se former à son rythme.

BON À SAVOIR

Depuis le 17 octobre 2014, l'OGDPC ne prend plus en charge qu'un seul programme de DPC par an et par professionnel, quelle que soit sa durée et sa méthode. Toutefois, vous pouvez vous inscrire à vos frais à autant de formations Orion Santé que vous le souhaitez. Dans ce cas vous bénéficiez d'un crédit d'impôts.

FINANCEMENT ET INDEMNISATION

La prise en charge globale maximale est limitée à un programme par an et par participant. Cette prise en charge comprend le paiement de la formation et l'indemnisation du professionnel de santé.
Pour les pédicures-podologues, l'indemnisation compensatoire s'élève à 105€* par demi-journée de formation, dans la limite de six demi-journées de formation*.
Pour une formation en e-learning, l'OGDPC indemnise à hauteur de 210€* quelle que soit la durée du programme.

Par exemple :
Vous souhaitez suivre une formation en présentiel ? Prenez part aux deux jours de formation gratuitement et recevez l'indemnisation à hauteur de 420€.*

**Sous réserve de modification par l'OGDPC*

INSCRIPTION À UNE FORMATION DANS LE CADRE DU DPC
MODE D'EMPLOI

1. CHEZ ORION SANTÉ

Choisissez votre formation et inscrivez-vous en ligne ou par courrier :

- **En ligne :** sur pedicure-podologue.orionsante.fr, sélectionnez votre session de formation et inscrivez-vous en suivant les instructions à l'écran. Vous pouvez régler les frais d'inscription (15€ en ligne ; 35€ par courrier) et la garantie par internet.
- **Par courrier :** : remplissez le bulletin d'inscription Programme DPC 2015 joint à ce courrier, dûment complété, en identifiant clairement la formation choisie.
- **Dès réception de votre dossier complet,** Orion Santé vous envoie une confirmation d'inscription.

2. A l'OGDPC

- **Créez votre compte personnel** sur www.mondpc.fr (si ce n'est pas déjà fait). Munissez-vous de votre n° ADELI et de votre RIB. Vous recevrez alors par e-mail vos identifiants de connexion (e-mail et mot de passe).
- **Inscrivez-vous à votre formation** www.mondpc.fr : connectez-vous à votre compte personnel, renseignez les n° de programme et de session confirmés par Orion Santé, et suivez les instructions à l'écran.
- **Acceptez l'inscription :** l'OGDPC vous envoie un e-mail vous invitant à accepter l'inscription (cliquez sur « oui »), afin que votre formation soit prise en charge dans le cadre du DPC.

Congrès Orion Santé LYON • vendredi 9 et samedi 10 octobre 2015



Thème :

"PÉDICURE-PODOLOGUE : UN ACTEUR MAJEUR *de la qualité de vie de la personne âgée"*

Grande nouveauté dans l'existence d'Orion Santé, puisque nous organisons cette année notre tout premier Congrès dédié aux pédicures-podologues.

Un rendez-vous qui nous enthousiasme et nous pousse à donner le meilleur de nous-même, afin de vous proposer une formation de qualité. Tant au niveau des séances plénières que des ateliers pratiques… mais nos congrès sont aussi placés sous le signe de la convivialité et des surprises… made by Orion Santé !

L'inscription au Congrès "Pédicure-Podologue : un acteur majeur de la qualité de vie de la personne âgée" peut se faire directement sur le site internet (frais d'inscription réduits) ou via le bulletin d'inscription que vous trouverez dans le flyer joint à ce pli. À vous de choisir !



LA FORMATION **PRÉSENTIELLE**

COMMENT ÇA MARCHE ?

Particulièrement appréciée des stagiaires, la formation présentielle est une méthode de formation classique. 20 pédicures-podologues libéraux sont ainsi réunis dans un même lieu, avec 1 formateur.
Deux jours durant, et munis de leur support de cours, les pédicures-podologues vont pouvoir échanger sur leur métier et confronter leurs expériences réciproques.

UN CLASSIQUE DE LA FORMATION ... REVISITÉ PAR ORION SANTÉ !

Depuis quelques années, et forte de son expérience en la matière, Orion Santé fait évoluer la formation présentielle. Plus qu'un simple cours magistral, nous avons conçu nos formations comme un mixte entre l'acquisition de connaissances et le partage de votre expérience. Une importante partie de notre programme est donc consacrée au partage des pratiques de chacun d'entre vous. Le formateur pourra ensuite orienter ses interventions… en fonction de vos questions.

LE + DE CETTE MÉTHODE

En début de formation, un support de cours vous est remis. Outre la multitude d'informations détaillées qu'il contient, nous avons conçu ce document comme un outil. Vous pouvez ainsi y prendre des notes et vous y référer dans vos pratiques quotidiennes.

FINANCEMENT ET INDEMNISATION

La participation à un programme de DPC en présentiel est gratuite et ouvre droit à une participation financière de l'OGDPC à hauteur de 420€ pour deux jours.
Voir pages 4 et 5 ***Le DPC : mode d'emploi***

BON À SAVOIR

Vous êtes un groupe de 15 à 20 pédicures-podologues et vous souhaitez suivre une de nos formations dans une autre ville et à une autre date que celles programmées dans notre calendrier. Contactez-nous : nous ferons tout pour rendre cela possible.

VOTRE INSCRIPTION, MODE D'EMPLOI

Je choisis la session de formation qui m'intéresse (thème, date, lieu) et m'inscris auprès d'Orion Santé, en ligne ou par courrier :

- **En ligne** sur pedicure-podologue.orionsante.fr, sélectionnez votre session de formation et inscrivez-vous en suivant les instructions à l'écran. Vous pouvez régler les frais d'inscription (15€ en ligne ; 35€ par courrier) et la garantie par internet.

- **Par courrier :** remplissez le bulletin d'inscription Programme DPC 2015 joint à ce courrier, dûment complété, en identifiant clairement la formation choisie.

- Dès réception de mon dossier complet, **Orion Santé m'envoie une confirmation d'inscription.**

- **Je m'inscris sur www.mondpc.fr** (si ce n'est pas déjà fait) pour une bonne prise en charge de mon obligation DPC *voir détails en page 5*.

- Trois semaines après la fin de votre formation, nous vous enverrons un mail, pour **évaluer l'impact de la formation** et votre taux de satisfaction.

>> J'ai validé mon DPC pour l'année !

LES THÈMES EN PRÉSENTIEL

- Le dossier patient par le pédicure-podologue
- Prévention de la chute chez le patient âgé
- La prise en charge des troubles du pied de la personne âgée
- La prise en charge du pied du patient diabétique : perfectionnement

Nouveau



E-LEARNING : AU SECOND SEMESTRE 2015

Après les formations en présentiel, et après le congrès de Lyon, programmé les 9 et 10 octobre prochains, Orion Santé vous proposera une troisième méthode de formation : le e-Learning.

Ce procédé permet de se former à distance, via son ordinateur, où et quand on le souhaite, selon ses disponibilités et ses envies… Un vrai espace de liberté !
Ces programmes seront agrémentés de nombreux quizz, schémas animés, vidéos et exercices interactifs. Enfin, un forum dédié vous permettra d'échanger avec vos pairs comme avec votre référent pédagogique, qui suivra pas à pas vos avancées et vous guidera, le cas échéant.

Numéro de programme **10111500001**



LE DOSSIER PATIENT
PAR LE PÉDICURE-PODOLOGUE



Support indispensable à la pratique des pédicures-podologues, le dossier du patient doit permettre à chacun de retrouver la trace des interventions dont le patient a bénéficié, au cours de sa prise en charge. Taille, poids, habitudes de chaussage, sièges et évaluation de la douleur font ainsi partie des informations à obligatoirement renseigner… mais il y en a d'autres !
La qualité du dossier patient témoigne ainsi de l'organisation comme des processus qui ont été mis en œuvre. Il facilite donc sérieusement les échanges interprofessionnels.

UN GAIN DE TEMPS INDÉNIABLE

Au final, l'objectif de cette formation est de proposer un modèle utile pour le professionnel de santé. Un outil que chaque pédicure-podologue pourra utiliser en fonction de sa pratique quotidienne. Les soignants gèreront alors mieux leur activité : un examen clinique rondement mené, puis clairement résumé, un diagnostic écrit et des objectifs précisément établis constitueront un gain de temps indéniable dans la prise en charge du patient.

LE CALENDRIER PAR VILLE ET DATE

ROUEN	20/03 • 21/03	session 5
PARIS	20/03 • 21/03	session 6
BORDEAUX	10/04 • 11/04	session 7
POITIERS	17/04 • 18/04	session 8
LA ROCHELLE	22/05 • 23/05	session 9
MARSEILLE	22/05 • 23/05	session 10
ST ETIENNE	12/06 • 13/06	session 11
NIMES	19/06 • 20/06	session 12
VALENCIENNES	19/06 • 20/06	session 13
DIJON	26/06 • 27/06	session 14
PARIS	11/09 • 12/09	session 15
TOULOUSE	11/09 • 12/09	session 16
ARRAS	18/09 • 19/09	session 17
NICE	02/10 • 03/10	session 18
LA ROCHELLE	02/10 • 03/10	session 19
LYON	06/11 • 07/11	session 20
CAEN	06/11 • 07/11	session 21
AIX EN PROVENCE	13/11 • 14/11	session 22
LE PUY EN VELAY	27/11 • 28/11	session 23
NANCY	04/12 • 05/12	session 24

DES QUESTIONS ? DES RÉPONSES !

Comment définir précisément le concept du « dossier patient » et son rôle dans la pratique du pédicure-podologue ? Dans les textes qui régissent l'exercice du pédicure-podologue, comment repérer les obligations et autres dispositions relatives au dossier patient ? Quel est le rôle du dossier dans la coordination entre professionnels de santé ?
Les objectifs de ce programme consistent à mettre en place les conditions nécessaires à la bonne utilisation de cet outil - ou à l'optimiser - afin d'améliorer la prise en charge des patients.

LES + DU PROGRAMME

Outre les échanges entre professionnels et la confrontation des expériences de chacun, l'analyse des recommandations en la matière permettront la modélisation d'un dossier patient. Vous aborderez également les obligations au regard du Code de la Santé Publique et du Code de Déontologie : secret professionnel, droits du patient, archivage…

Numéro de programme **10111500002**

DURÉE **2 jours**

PRÉVENTION DE LA CHUTE
CHEZ LE PATIENT ÂGÉ



La forte proportion de personnes âgées, dans nos sociétés, amplifie le problème des chutes… et leurs conséquences. Multifactorielle, la chute, chez la personne âgée, nécessite une approche globale. Ces chutes, répétées, sont particulièrement fréquentes chez les individus de 65 ans et plus.
Souvent associée à une forte morbi-mortalité, la chute accélère le processus de perte d'indépendance et d'autonomie. Dans 40 % des cas, elle entraîne même l'institutionnalisation : un placement en établissement de soins.

UN RÔLE TRÈS SPÉCIFIQUE

Le rôle du pédicure-podologue est déterminant, puisqu'il peut agir sur l'ensemble des dimensions identifiées comme étant des facteurs de risque de chute, et ainsi permettre de prévenir l'événement.
Cette formation lui permettra d'acquérir des connaissances et un savoir-faire spécifique à la prévention du risque de chute. Et de pouvoir alors mettre en œuvre différentes actions : coordination, éducation du patient comme de son entourage, soins, orthèses, suivi…

LES + DU PROGRAMME

L'approche est simple et pragmatique : trouver des réponses adaptées à la personne âgée présentant des risques de chute. Vous échangerez entre professionnels sur vos pratiques quotidiennes de soins et profiterez de l'expérience de chacun pour optimiser vos propres méthodes. Et les adapter au mieux à vos patients.

DES QUESTIONS ? DES RÉPONSES !

Quelles sont les recommandations-phares en matière de prévention des chutes ? Quelle est la politique de santé publique menée en France ? Que faire face à une personne âgée présentant des risques de chutes ? Quelles sont les mesures de prise en charge globale ? Les facteurs de risque ? Les examens cliniques et tests dédiés ?
Cette formation permettra au pédicure-podologue d'actualiser et d'affiner ses connaissances en termes d'éducation du patient et de dépistage des personnes à risque.

LE CALENDRIER PAR VILLE ET DATE

LYON	27/03	28/03	session 4
AVIGNON	03/04	04/04	session 5
MONTPELLIER	10/04	11/04	session 6
TOULOUSE	11/05	12/05	session 7
ARRAS	29/05	30/05	session 8
PARIS	29/05	30/05	session 9
TOULON	05/06	06/06	session 10
GRENOBLE	05/06	06/06	session 11
MARSEILLE	19/06	20/06	session 12
ROUEN	11/09	12/09	session 13
BORDEAUX	18/09	19/09	session 14
DIJON	25/09	26/09	session 15
PARIS	02/10	03/10	session 16
TROYES	06/11	07/11	session 17
MARSEILLE	20/11	21/11	session 20
RENNES	27/11	28/11	session 18
LILLE	11/12	12/12	session 19

Numéro de programme **10111500003**



LA PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DU PIED DE LA PERSONNE ÂGÉE



La population française vieillit et les statistiques montrent que cette courbe est en pleine croissance. Pour plus de la moitié des personnes âgées de plus de 65 ans, le pied est pathologique.
Trop souvent ignorés lors de l'examen clinique, les douleurs et affections des membres inférieurs sont généralement banalisées. Les négliger, c'est malheureusement accélérer le processus de dégradation physique et psychique (marche difficile, chute, baisse des activités, dépression).

UN RÔLE PRÉPONDERANT

Afin d'améliorer le parcours de santé de la personne âgée l'Etat lance le projet PAERPA (Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie).Fort de ses compétences, le pédicure-podologue joue un rôle prépondérant dans ce projet et dans le maintien à domicile des seniors, notamment grâce au dépistage du syndrome de fragilité. Le risque de chute est l'un des principaux critères de ce syndrome… et l'état du pied l'un des déterminants majeurs de l'équilibre des seniors.

LE CALENDRIER PAR VILLE ET DATE

DIJON	20/03	•	21/03	session 2
LILLE	03/04	•	04/04	session 3
NICE	10/04	•	11/04	session 4
PARIS	17/04	•	18/04	session 5
BESANCON	17/04	•	18/04	session 6
CAEN	24/04	•	25/04	session 7
ST DENIS (LA REUNION)	29/04	•	30/04	session 8
NANCY	22/05	•	23/05	session 9
LYON	29/05	•	30/05	session 10
TOULOUSE	05/06	•	06/06	session 11
NANTES	12/06	•	13/06	session 12
AMIENS	26/06	•	27/06	session 13
LA ROCHELLE	26/06	•	27/06	session 14
CLERMONT FERRAND	11/09	•	12/09	session 15
AMIENS	25/09	•	26/09	session 16
MARSEILLE	25/09	•	26/09	session 26
VANNES	25/09	•	26/09	session 17
NIMES	06/11	•	07/11	session 18
ANGERS	13/11	•	14/11	session 19
VALENCE	13/11	•	14/11	session 20
BOULOGNE SUR MER	27/11	•	28/11	session 27
TOULOUSE	27/11	•	28/11	session 21
PAU	04/12	•	05/12	session 22
PARIS	04/12	•	05/12	session 23
BORDEAUX	11/12	•	12/12	session 24
MONTPELLIER	11/12	•	12/12	session 25

DES QUESTIONS ? DES RÉPONSES !

Quelle est la politique de santé publique menée en France, vis-à-vis de la prise en charge du pied de la personne âgée ? Dans ce processus, quel est le rôle spécifique du podologue ? Quelle est l'anatomo-physiopathologie des principaux troubles du pied chez les seniors ?
Voilà un aperçu des questions qui seront traitées au cours de ce programme. Vous partagerez votre expérience, échangerez vos points de vue et trouverez, ensemble, des pistes de réflexion pour adapter vos pratiques à votre quotidien.

LES + DU PROGRAMME

L'objectif de cette formation est de mettre en place un examen clinique spécifique et pertinent, mais aussi d'adapter ses techniques pédicurales et podologiques au patient. Il sera également question de coordination et de communication entre les différents professionnels impliqués dans la prise en charge.
Enfin, de nombreux cas cliniques seront l'occasion d'échanger entre professionnels et de confronter les pratiques aux recommandations.

Numéro de programme **10111500004**

DURÉE **2 jours**

RÔLE DU PÉDICURE-PODOLOGUE
DANS LA PRISE EN CHARGE DU PIED DU PATIENT DIABÉTIQUE : PERFECTIONNEMENT



En 2009, on estimait à plus de 3,5 millions le nombre de patients diabétiques en France. Une pathologie chronique qui est aussi la première cause d'amputation non traumatique.
Souvent le fait d'un chaussage inadapté (50% des cas), les lésions du pied, chez un patient diabétique, entrainent régulièrement des complications importantes. Et qui impactent lourdement la qualité de vie des patients.
C'est pourquoi la prévention, par des soins de pédicurie et de podologie adaptés, est indispensable.

UN RÔLE GLOBAL

Le Code de déontologie des pédicures-podologues, la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) et la loi « Hôpital, patients, santé et territoires » (HPST) ont affirmé l'implication de la profession dans ce sens. Une lettre-clé POD a été créée, permettant aux pédicures-podologues ayant suivi une formation spécifique de valoriser leur rôle dans ce domaine comme dans celui de l'éducation thérapeutique.

LES + DU PROGRAMME

Au travers d'apports théoriques et de partage d'expériences, l'objectif de ce programme est d'aller plus loin encore dans la compréhension du rôle joué par le pédicure-podologue dans le traitement du pied diabétique. Et de bien prendre conscience de tous les outils dont il dispose.
C'est pourquoi un intérêt tout particulier sera porté à la présentation des différentes stratégies thérapeutiques, et aux échanges directs entre professionnels.

DES QUESTIONS ? DES RÉPONSES !

Lors de vos prises en charge sous prescription médicale, vous avez probablement fait face à des cas de pieds diabétiques surprenants, voire inattendus. Quels soins effectuer ? Comment aider le patient à mieux gérer sa pathologie ? Quelles informations essentielles lui demander ? Comment assurer une coordination efficace des différents professionnels de santé ? Et quels types de soins de prévention puis-je mettre en place, en amont ? Comment procéder ? Puis-je faire de l'ETP en tant que libéral ?
De quelle façon ? Quels patients inclure ?
Echanges de connaissances, transmission de compétences et partage de pratiques vous permettront d'y voir plus clair.

LE CALENDRIER PAR VILLE ET DATE

LILLE	20/03	21/03	session 5
ORLEANS	27/03	28/03	session 4
RENNES	03/04	04/04	session 6
MARSEILLE	03/04	04/04	session 7
AMIENS	10/04	11/04	session 8
TOULOUSE	24/04	25/05	session 9
PARIS	05/06	06/06	session 10
METZ	12/06	13/06	session 11
MONTPELLIER	18/09	19/09	session 12
GRENOBLE	18/09	19/09	session 13
BESANCON	02/10	03/10	session 14
PARIS	13/11	14/11	session 15
TOULON	04/12	05/12	session 17
VALENCIENNES	04/12	05/12	session 16
MACON	11/12	12/12	session 18

S'INSCRIRE EN LIGNE, c'est simple et pratique !

Et on économise 20€ sur les frais d'inscription...

Plus de bulletin à nous retourner par voie postale, plus de chèque, et votre inscription est rapidement confirmée !



www.pedicure-podologue.orionsante.fr

sélectionnez la formation souhaitée et suivez les instructions à l'écran.

-> Vous pourrez même régler vos frais d'inscription (réduits de 20€) et la caution par carte bancaire.